Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-250** **02/04/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidature en administration centrale (DGER) et en Direction Départementale des Territoires (DDT)

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) :
Service de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SESRI)
Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur (SDES)

Chef(fe) de bureau de la stratégie territoriale et de l'appui
Poste n° 17093 - catégorie A - poste vacant
Personnes à contacter :
MME Valérie BADUEL, Cheffe de service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Tél. : 01.49.55.59.44.
M. Jérôme COPPALLE, Sous-Directeur de l'enseignement supérieur - Tél. : 01.49.55.80.88.

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt/Direction Départementale des Territoires du Lot (Cahors) :
Service de l'économie agricole

Chef(fe) de l'unité renouvellement des exploitations, développement rural et filières agricoles
La fiche de poste n° 16520 annexée à la présente note **annule et remplace** celle publiée dans la note de mobilité SG/SRH/SDMEC/2014-226 du 25 mars 2014 relative à la campagne de mobilité générale du printemps 2014 / Additif à la note de mobilité SG/SRH/N2014-115 du 20 février 2014.

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Sous-direction de l'enseignement supérieur
1ter, avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP

Chef(fe) du bureau de la stratégie territoriale et de l'appui (BSTA)

N° du poste : 17093 **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3	**Cotation part fonction PFR :**
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'enseignement supérieur entretient des liens étroits avec l'éducation, la recherche, l'innovation et l'emploi. Il fait aujourd'hui l'objet de nombreuses comparaisons et recommandations issues d'institutions internationales (OCDE, UNESCO, Commission Européenne…) qui servent de base à des réformes nationales. En France, la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche instaure le principe d'une coordination territoriale en incitant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à se regrouper, à l'échelle de sites (inter)académiques (« politiques de site »). Le ministère s'appuie sur 12 établissements publics d'enseignement supérieur et 7 établissements d'enseignement supérieur sous contrat, en lien avec 4 organismes de recherche. Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt propose de mettre en place un Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (IAV2F) afin d'élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de recherche et de formation communes à ses membres, aux niveaux national et international. Ce projet de loi consacre également la mission d'appui de l'enseignement supérieur agricole (ESA) à l'enseignement technique agricole. Le BSTA est l'un des trois bureaux de la sous-direction de l'enseignement supérieur de la DGER : - Il veille particulièrement aux conditions d'insertion des établissements de l'ESA dans les politiques de site et coordonne une stratégie nationale pour l'ESA, en s'appuyant sur la mise en place et le développement progressifs de l'IAV2F. - Il est chargé de l'animation et de la coordination de la politique scientifique des établissements de l'ESA. - Il est aussi le correspondant principal du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). - Il assure enfin le pilotage et le suivi de l'appui des établissements de l'ESA aux lycées d'enseignement technique agricole à travers le système national d'appui à l'enseignement technique agricole (SNA).
Objectifs du poste	Contribuer à l'anticipation et l'analyse stratégique des restructurations de l'enseignement supérieur aux échelles internationale, européenne, nationale et régionales. Assurer la relation avec le HCERES pour l'ESA et exploiter les évaluations produites. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager et au pilotage de l'IAV2F. Proposer une stratégie territoriale adaptée pour chaque établissement d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage, déclinant les orientations nationales Animer et coordonner la politique scientifique des établissements, leurs implications dans les écoles doctorales et les modalités de soutien financier, ainsi que l'évaluation de la performance des crédits recherche. Formuler les attentes de la DGER pour l'appui de l'ESA à l'enseignement technique, proposer des indicateurs pertinents, des modalités d'évaluation et des outils de suivi budgétaire adaptés.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Le ou la chef-fe de bureau participe à l'exercice de la tutelle des établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage, ainsi qu'à celle de l'IAV2F : préparation des conseils d'administration, entretiens stratégiques annuels, conférences des directeurs, participation aux conseils scientifiques. En lien avec le bureau des établissements et des contrats (BEC), le ou la chef-fe de bureau sera progressivement responsable de la rédaction des lettres de mission annuelles des directeurs, des contrats d'objectifs et de performances des établissements.

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Il ou elle est responsable de la définition des besoins pour le SNA, de la répartition des moyens et de leur suivi dans le cadre du budget des établissements et de l'évaluation de la performance.
Il ou elle est responsable de l'animation du réseau des directeurs scientifiques, de la répartition et de l'évaluation de la performance des crédits recherche.
Il ou elle contribue à la mise en œuvre de la protection du patrimoine scientifique et technologique des établissements, pilotée par la Mission Défense du ministère.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Collaborations internes à la sous-direction ES : entre les trois bureaux.
Collaborations internes à la DGER : sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales - service de l'enseignement technique.
Collaborations externes : autres directions et services du ministère, MESR - HCERES - établissements d'enseignement supérieur - organismes de recherche - lycées agricoles - futur IAV2F.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Connaissance de l'enseignement supérieur, connaissance des enjeux agricoles et alimentaires.
- Contact antérieur avec la recherche apprécié.
- Bases de droit public, d'administration et de gestion publique.</td><td>- Capacités de communication écrite et orale, d'animation et de travail en groupe, d'ingénierie de projet, de négociation.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation, rigueur, esprit d'initiative, force de proposition, curiosité.
- Disponibilité pour des déplacements.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Jérôme Coppalle, sous-directeur de l'enseignement supérieur
Tél. : 01.49.55.80.88
jerome.coppalle@agriculture.gouv.fr
Valérie Baduel, cheffe du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Tél. : 01.49.55.59.44 valerie.baduel@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Départementale des Territoires du LOT
Service Economie Agricole
Cité Administrative – 127 Quai Cavaignac
46009 CAHORS CEDEX

Chef(fe) de l'unité renouvellement des exploitations, développement rural et filières agricoles

<table>
<tr><td colspan="3">N°du poste : 16520
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel
postes catégorie A : 2</td><td>Cotation part fonction PFR :
Part fonction IPF (IPEF) :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Au sein du Service d'Economie Agricole, l'Unité « Filières agricoles et développement rural » est l'une des quatre unités qui constituent le service. L'unité se compose de son responsable, de 2 agents « B » techniques, de 2 agents « B » administratif et d'un agent « C » administratif.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Animateur de l'Unité, Référent réglementaire dans les domaines propres à l'Unité, Participation aux réunions locales et régionales dans ses domaines de compétence ; gestion et suivi financier des procédures d'aide dont l'Unité a la charge.</td></tr>
<tr><td>Description des Missions à exercer ou des tâches à exécuter</td><td colspan="2"><u>Développement rural – FEADER</u> :
Mise en œuvre du FEADER hors SIGC, correspondant départemental,
Gestion et suivi du volet "développement rural " du FEADER (axe3 et axe 4 –LEADER).
<u>Économie de l'exploitation agricole</u> :
Installation-transmission des exploitations agricoles.
Agriculture sociétaire : agrément et suivi des GAEC.
<u>Filières agricoles et données statistiques</u> :
Suivi des filières agricoles, et plus particulièrement la filière viticole.
Correspondant pour les statistiques agricoles, valorisation des données sur les filières (analyses et études) .</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">En externe : Chambre d'Agriculture, Coopérative, IAA, organisations de producteurs, syndicats agricoles, territoires ruraux, collectivités locales, CCI, Chambre des métiers, GAL ; En interne « Etat et Collectivités Territoriales » : DRAAF, Préfecture, ASP , France Agri-mer, CG46 , CRMP. Tutelles techniques DRAAF pour le FEADER.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Connaissance pratiques agricoles et aides agricoles.
- Maîtrise informatique.
- Maîtrise rédaction et notions comptable.
- Connaissance organismes agricoles.</td><td>- Sens du travail en équipe.
- Rigueur et réactivité.
- Sens de l'organisation.
- Disponibilité et facilité d'adaptation.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Dominique Gourdon Tél.: 05.65.23.60.12 - Fax : 05.65.23.61.61
dominique.gourdon@lot.gouv.fr</td></tr>
</table>